

3^e année licence droit
Cours de A à K

DROIT FISCAL



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Les étudiants sont invités à traiter de façon concise, précise et complète, les sujets suivants :

- 1. La notion d'impositions de toutes natures et sa portée juridique : 10 points**
- 2. La définition des bénéfices non commerciaux et la typologie des revenus imposables dans cette catégorie : 10 points**

Document autorisé : NEANT.

3^e année licence droit
Cours de L à Z

DROIT FISCAL



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Traitez les deux questions suivantes :

1. Les facultés contributives

2. Le domaine de la loi en matière fiscale

Document autorisé : NEANT.